

cette question qui compliquerait inutilement notre étude actuelle. Disons cependant que les 40,000 tonnes de mélasse produite pourraient prendre la place de 30,000 tonnes de blé d'Inde dans l'industrie de la distillation, ou de un million de bushels. Au prix moyen de 30 cents par bushel, on voit que l'utilisation de la mélasse ferait garder dans le pays \$300,000 par an, aujourd'hui consacrés à l'achat du maïs américain.

CHAPITRE V.

MOYENS À EMPLOYER POUR FONDER L'INDUSTRIE SUCRIÈRE CANADIENNE.

Question des capitaux. Seize millions à trouver. Nécessité d'une protection. Exemples des Etats-Unis. Importance, forme et durée de la protection.

Le principal, pour ne pas dire le seul obstacle à l'établissement de cette industrie est la difficulté de réunir les capitaux nécessaires à la construction des sucreries.

Il s'agit, en effet, de fournir au pays 150,000 tonnes de sucre raffiné, représentant au moins 160,000 tonnes de sucre brut à haut titrage, c'est-à-dire la production de 40 grandes usines dont chacune nécessite, en y comprenant d'un fonds de roulement suffisant, un capital d'environ \$400,000. Il s'agit donc d'un capital total de Seize millions de dollars à réunir.

Or on ne trouverait, ni seize millions, ni une somme quelconque pour faire des sucreries dans les conditions économiques *actuelles* de la production du sucre de betteraves au Canada.

Fonder une sucrerie en ce moment, avec une proportion indirecte de $\frac{1}{2}$ cent par livre de sucre brut, c'est s'exposer à cinq ou six années de travail et de difficultés, et à une perte annuelle de \$25,000,—sans parler de la dépréciation sur les bâties et les machines—jusqu'au moment où les cultivateurs auront acquis de l'expérience, et cela avec la simple perspective d'obtenir, en cas de succès final, un ré-